

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2016/016 Paraphe : <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DC2016/010</i>	

Nombres de membres : Le dix février deux mille seize, à 19h30, le Conseil
En exercice : 125 Communautaire, dûment convoqué, se réunit à
Présents : 87 Vouziers, sous la présidence de M. Francis
Votants : 94 (dont 7 pouvoirs) SIGNORET
POUR : 94 (100 %) Date de la convocation : 25/01/2016
CONTRE : 00 M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.
ABSTENTION : 00

Ayant pouvoir de vote : Mesdames BAUDART Martine, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, NOIRANT Louise, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, ROGER Magali, VERNEL Martine et Messieurs ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Daniel, BOUILLON Mathieu, BOXEBELD Pascal, BROUILLON Patrick, CANIVENQ Roland, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, COLSON Gilles, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DARCQ Philippe, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FERON Patrice, FLEURY Vincent, GAVART Vincent, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, GROSSELIN Jean-Marc, HAULIN Bernard, HUREAU Benoît, JUILLET Bruno, LAHOTTE Hervé, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LORIN Dominique, LOUIS Jean-Marc, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MULLER Jean-Claude, NIZET Daniel, NIZET Jacky, OUDIN Hubert, PAYEN Guy, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POUCKET Eric, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENARD Damien, SCHWEMMER Mickaël, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, SOUDANT Gérard, THIERION Vincent, THIERY Pierre, THOREL Dominique, VAIRY Lionel, VALET Bruno, VIEILLARD Jean-Claude.

Représentés : Mesdames BEGNY Agnès donne pouvoir à Monsieur SINGLIT Benoît, PASSERA Karine donne pouvoir à Madame LESUEUR Patricia, THOMAS André donne pouvoir à Madame ROGER Magali et Messieurs BOUILLON Jacques donne pouvoir à Monsieur GODART Olivier, BROYER Jean donne pouvoir à Madame BAUDART Martine, CANNAUX Francis donne pouvoir à Monsieur PIERSON Florent, LESOILLE Patrick donne pouvoir à Monsieur BOUILLON Daniel.

OBJET : APPROBATION DE LA CONVENTION DE MOYENS 2016 AVEC L'UNIVERSITE DE REIMS CHAMPAGNE ARDENNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la 2C2A notamment l'article 2.8 « Equipements scientifiques – Création, accueil, gestion, animation et promotion du Centre de Recherche et de Formation en Eco-Ethologie » ;

Vu la délibération n°2010/46 du 16 juin 2010 validant la convention de mise à disposition de locaux et la convention – cadre d'objectifs à signer avec l'Université de Reims Champagne Ardenne ;

Vu la délibération n°DC2013/100 du Conseil communautaire du 18/12/2013 décidant de renouveler la convention cadre avec l'URCA pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2018 ;

Vu l'avis favorable remis par le Bureau lors de sa séance du 01/02/2016 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- VALIDE la convention de moyens 2016 à signer avec l'Université de Reims Champagne Ardenne telle qu'annexée à la présente délibération et pour un montant maximal de participation de 30 000 €,
- AUTORISE le Président à signer cette convention.

Le Président,
Francis SIGNORET

**Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le
et de sa publication ou notification le**

12 FEV. 2016

CONVENTION 2016
D'ATTRIBUTION DE MOYENS

Entre

La Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise (2C2A), Etablissement Public de Coopération Intercommunale, créé par arrêté préfectoral en date du 31 décembre 1997, dont le siège social est situé 44-46 rue du Chemin Salé – 08400 VOUZIERES, représentée par son Président en exercice, Monsieur Francis SIGNORET, dûment habilité par délibération n° 2016/..... du Conseil communautaire du 10/02/2016, d'une part,

Et

L'Université de Reims Champagne Ardenne / CERFE, dont le siège social est à Reims, 9, Boulevard de la Paix, représentée par son Président, M. Gilles BAILLAT, d'autre part,

Il est arrêté et convenu ce qui suit :

Article 1 : Objet de la convention

La présente convention d'attribution de moyens a pour objet de définir les moyens et objectifs affectés à l'URCA/CERFE par la 2C2A pour l'année 2016 conformément et en application de la convention-cadre signée en date du 17/03/2014.

Article 2 : Participation financière

Pour permettre à l'Université de Reims Champagne-Ardenne / CERFE de mener à bien les objectifs fixés d'une part, et de respecter les engagements de la présente convention d'autre part, la 2C2A attribue à l'URCA, chaque année, un concours financier sous forme d'une subvention.

Conformément au budget de fonctionnement proposé par le CERFE et accepté par la 2C2A (annexé à la présente convention), la participation financière maximale de la 2C2A pour l'année 2016 s'élève à 30 000 €.

Cette subvention accordée à l'URCA/CERFE correspond à 8.5 % des besoins en fonctionnement et aux actions établies selon un programme défini entre les 2 structures et précisé à l'article 4.

Article 3 : Règlement

La subvention sera versée en trois fois selon le planning suivant :

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le 12 FEV. 2016 et de sa publication ou notification le

- A la signature de la convention de moyens : Acompte de 40% soit 12 000 €, étant rappelé que la décision d'attribution de la subvention de fonctionnement doit être notifiée par la 2C2A avant le 28 février de l'année N.
- Avant le 31 aout 2016 : Second acompte de 12 000 €
- Versement du solde de la subvention, soit 6 000 € sur production par l'URCA d'un bilan annuel d'activités

En contrepartie de la subvention apportée par la 2C2A, l'URCA/CERFE prend les engagements formulés dans l'article suivant.

Article 4 : Contreparties au concours financier de la 2C2A

L'URCA s'engage à maintenir les activités suivantes :

- Participation à des actions de diffusion de la culture scientifique sur le territoire de la Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise à concurrence minimum de 32 jours (comprenant pour moitié l'animation et pour moitié la préparation] notamment dans le cadre d'ateliers animés au sein du Parc Argonne Découverte ou encore d'écoles du territoire
- Mise en œuvre et suivi des projets scientifiques de la 2C2A

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est consentie pour une durée d'un an, soit du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Article 6 : Modification de la convention

La présente convention pourra être modifiée par voie d'avenant accepté par les deux parties.

Tout avenant pourra modifier les articles de la présente convention à l'exception des articles 1 et 5.

Article 7 : Résiliation de la convention

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception postale valant mise en demeure.

Vouziers, le

Le Président de la 2C2A,

Francis SIGNORET

Le Président de l'URCA

Gilles BAILLAT

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le 12 FEV. 2016 et de sa publication ou notification le

Compte-rendu d'activités 2015

Travaux scientifiques conduits sur le territoire de la 2C2A

Dans le cadre de thèses d'université, de stages de Master 2 ou d'autres programmes de recherche, le CERFE met en place, encadre et coordonne des travaux scientifiques conduits sur le territoire de la 2C2A. Ces travaux sont reconnus par la communauté scientifique au plan national et international et contribuent donc au rayonnement de la 2C2A en dehors de son territoire.

- **Connectivité forestière du territoire champ-ardennais pour huit espèces de mammifères (In Situ 2012-2015).**

L'étude générale de la connectivité forestière en région Champagne-Ardenne a réuni 4 programmes de recherche : CONNECT (PNR Avenois), SANEF (Société Sanef), In Situ (Conseil Régional), et RESEAU (RTE et PNR Ardennes). Ces études entraînent dans le cadre de la problématique « Trame Verte et Bleu », déployée à l'échelle nationale et européenne, et dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de Cohérence Ecologique de Champagne-Ardenne. La collecte des données a reposé sur un réseau de bénévoles répartis sur toute la région. L'analyse des données a été conduite par 3 ingénieurs contractuels encadrés par R. Helder. Ces programmes sont achevés et ont fait l'objet d'un rendu sous forme de rapport d'activité et trois articles scientifiques sont soumis pour publication.

- **Sélection de l'habitat et connectivité paysagère chez la Martre des Pins (2012-2015).**

La thèse de Mlle Clara Bardonnnet porte sur la sélection de l'habitat chez les martres par suivi GPS et sur l'analyse de la connectivité du paysage par étude génétique. Ces travaux s'intègrent à l'étude générale de la connectivité du territoire. Mlle Bardonnnet, dont les travaux sont encadrés par R. Helder (CERFE) et Alain Geffard (URCA), soutiendra sa thèse à Reims le 17 décembre 2015. Elle est bénéficiaire d'une allocation doctorale cofinancée par l'ANRT et la société NEXXTEP dans le cadre du dispositif « thèses CIFRE » et elle bénéficie du soutien financier du Conseil Général des Ardennes. Un articles est soumis et un article est en cours de rédaction.

- **Prévention de la contamination humaine des terrains maraichers par les parasites de chats, chiens et renards responsables de zoonoses (Riskojardin 2011-2016)**

Les chats, chiens et renards sont porteurs de parasites intestinaux qui peuvent être dangereux pour les humains car ils sont responsables de zoonoses (maladies qui circulent entre animaux et humains). C'est notamment le cas du parasite responsable de l'échinococcose alvéolaire, zoonose rare mais grave, présente dans tout le nord-est de la France. La contamination humaine se fait par ingestion accidentelle des œufs de parasites répandus dans l'environnement avec les crottes des carnivores parasités. Pour contrer le risque de contamination humaine liée à la consommation de fruits et légumes, il est donc primordial d'éviter la contamination parasitaire des terrains maraichers.

La prévention de la contamination de ces terrains fait l'objet de la thèse de Matthieu Bastien, doctorant CERFE encadré par ML Poulle. Matthieu conduit son étude en Moselle et dans les Ardennes, en grande partie sur le territoire de la 2C2A. Son travail repose sur une collaboration avec l'équipe EA3800 de Reims, l'Entente de Lutte Interdépartementale contre les Zoonoses (ELIZ) et l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire des Aliments et de l'Environnement (ANSES-Nancy). Matthieu est inscrit en 3ème année de thèse à l'URCA (soutenance prévue en décembre 2016). Il est bénéficiaire d'une allocation doctorale cofinancée par l'Agence nationale pour la recherche et la technologie (ANRT), le Conseil Général des Ardennes et l'ELIZ, dans le cadre du dispositif « thèses CIFRE ». En 2015, il a encadré le travail de Master 2 de Marine Faïsse, étudiante de Limoges, dont le stage a porté sur la mise au point d'une méthode de détection dans le sol de l'ADN d'*Echinococcus multilocularis*, parasite responsable de l'échinococcose alvéolaire. Cette mise au point n'est pas encore totalement aboutie mais les résultats sont prometteurs et le protocole établi devrait être largement repris par les équipes scientifiques qui travaillent sur ce parasite, que ce soit sur le plan national ou international. Les résultats préliminaires des travaux de thèse de Matthieu Bastien ont fait l'objet d'un article dans le 2C2A'Mag d'avril 2015 et ont été repris dans un article paru dans L'Union-L'Ardennais du 2 juillet 2015.

▪ **Circulation du parasite responsable de la toxoplasmose dans les populations de chats domestiques de fermes.**

La toxoplasmose est une zoonose véhiculée par un parasite des chats. Elle pose des problèmes de santé publique et de santé vétérinaire. L'équipe EA3800 de Reims, à laquelle est rattachée ML Poulle, est Centre national de référence pour cette maladie. Depuis 8 ans, des travaux sont conduits au CERFE pour bien identifier les modalités de circulation du parasite dans les populations de chats, afin de prévenir la contamination humaine et celle des bovins, ovins, porcins et caprins. Dans ce contexte, l'objectif de la thèse de Julie Simon, doctorante encadrée par M.-L. Poulle, est de caractériser les circonstances de la contamination de l'environnement par les crottes de chats porteuses des œufs du parasite *Toxoplasma gondii*. Julie est inscrite en 3ème année de thèse à l'URCA (soutenance prévue en décembre 2016). Elle bénéficie d'une allocation doctorale du Ministère de l'enseignement supérieur et de la Recherche. En 2015, elle a encadré le travail de Master 2 de Sabine Kurdzielewicz, étudiante de Limoges, dont le stage a porté sur l'analyse de l'utilisation des lieux de défécation par les chats dans les fermes. Sabine bénéficie d'une indemnité de stage cofinancée par l'ELIZ et l'ANSES. Julie a présenté les résultats de ce travail à une conférence internationale d'épidémiologie qui s'est tenue début décembre 2015 en Floride, Etats-Unis.

2. Diffusion de la culture scientifique, animation du territoire de la 2C2A

➤ **Animation d'ateliers « Théâtre du vivant » au Parc Argonne Découverte**

En 2015, comme en 2014, le CERFE a régulièrement animé un atelier au PAD. A 40 reprises entre le 10 juin et le 5 août 2015, le CERFE a ainsi proposé l'animation « Capture et manipulation » au public assis sur les gradins du « Théâtre du vivant ». Cette animation, ludique et adaptable à tout type de public, permet de découvrir comment les chercheurs parviennent à capturer des animaux sauvages pour les équiper de colliers émetteurs. Il s'agit notamment de poser des pièges photos aux lieux de passage des animaux et à proximité des pièges de capture, avec parfois quelques surprises en

découvrant les photos ! Cette animation, qui a été présentée au total devant plus de 1000 personnes, fonctionne aussi bien avec les centres aérés qu'avec les individuels et les familles.

Cinq personnes ont été mobilisées, chacune durant deux à trois jours, pour l'animation de ces « Théâtres du vivant », qui a également nécessité trois journées de préparation. Soit un total de **12 jours-personnes d'animation et 3 journées de préparation.**

➤ **Ateliers scientifiques pour les classes de 6^{ème} de Grandpré-Buzancy**

Comme tous les ans depuis 1999, les doctorants et chercheurs du CERFE ont préparé et animé des ateliers scientifiques pour les élèves de 6^{ème} du collège multi-sites Buzancy-Grandpré. Les 40 élèves de 6^{ème} sont ainsi venus à 6 reprises à Boulton-aux-Bois au cours de l'année 2014-2015, à raison d'environ un atelier toutes les six semaines. A chaque atelier, ils ont été répartis en 5 groupes : 4 groupes avec les animateurs de la Maison de la Nature et 1 groupe avec un chercheur du CERFE. Chaque atelier a nécessité pour le CERFE 1 à 2 jours de préparation et ½ journée d'intervention, pour un total de **3 journées d'animation et 7 journées de préparation.** Ces ateliers ont pour vocation d'initier les élèves à la démarche scientifique tout en les sensibilisant au problème de la protection de l'environnement et l'étude de la faune. Les intitulés des ateliers étaient les suivants :

- La crotte c'est top ! (C. Bodin) ;
- Les animaux en hiver (M. Bastien) ;
- La prédation (J. Simon) ;
- Les animaux en ville (P. Hubert) ;
- L'apprentissage (ML Poulle) ;
- Synthèse et restitution des acquis (R. Helder).

➤ **Conférences**

Pour répondre à la demande des élèves du Lycée Agricole de St. Laurent, ML Poulle a préparé une conférence grand public sur la prédation exercée par les chats domestiques dans les milieux ruraux qu'elle a présentée le 19 mars 2015 devant une soixantaine de personnes. Pour cette conférence elle a totalisé 3 jours de préparation et ½ journée d'animation.

R. Helder a donné, le 21/05/2015, une conférence sur la Taupe dans le cadre des journées de diffusion de la culture scientifique organisées par Accustica. Cette conférence a totalisé 3 jours de préparation pour ½ journée d'animation.

Enfin, les résultats obtenus au cours du programme de recherche In Situ ont été présentés lors de trois conférences animées par R. Helder à la Fédération départementale des Chasseurs des Ardennes, de la Marne et aux chasseurs de Signy-l'Abbaye.

Au final, le CERFE a consacré 32 journées à la diffusion de la culture scientifique, réparties en 16 journées d'animation et 16 journées de préparation.

3. Accueil d'étudiants et stagiaires sur le territoire de la 2C2A

En 2015, M.-L. Poulle, R. Helder, C. Bardonnnet, J. Simon et M. Bastien, tous du CERFE, ont assuré des heures d'enseignements en éco-éthologie, éco-épidémiologie, biologie de la conservation, expérimentation animale ou physiologie à l'URCA, sous la forme de cours magistraux (CM), travaux pratiques (TP) et travaux dirigés (TD). De plus, ML Poulle et R. Helder sont responsables, ou co-

responsables, d'unités d'enseignement (UE) des Masters 1 et 2 « Faune Sauvage et Environnement» et, à ce titre, sont impliqués dans l'organisation de ces UE : recrutement et accompagnement des intervenants extérieurs, élaboration des sujets d'examens et des contrôles continus et corrections des copies. En avril 2015, les 30 étudiants inscrits dans le Master 1 GEN-FASE ont séjourné sur le territoire de la 2C2A durant deux semaines consécutives pour les TP qu'ils ont eu au CERFE. Les 16 étudiants inscrits en M2 depuis septembre 2015 sont également venus faire des TP au CERFE et au PAD. De plus, en 2015, le CERFE a accueilli deux mois Valentin Gouley, stagiaire du Master 1 de Reims, six mois Priscilla Illy, étudiante de Reims en stage de Master 2, une semaine Marie Bonneric étudiante en Licence 3 à l'Université de Caen.

4. Projets

Le CERFE a déposé 4 projets de recherche en propre ou en collaboration

- **Projet Corridors** : identification des corridors et des passages à faune actifs en région Champagne Ardenne. Ce projet, d'un montant global de 575 k€, est soutenu financièrement par la Région, la Dreal, l'URCA, les Fédérations Départementales des Chasseurs de la Marne et des Ardennes, la SANEF, VNF et LGV. Nous attendons la réponse de l'Europe (fonds FEDER) pour lancer le programme prévu sur 3 années qui comprend l'embauche de 2 ingénieurs à plein temps et d'un technicien à mi-temps.
- **Projet Pyrénées** : le Parc National des Pyrénées (PNP) souhaite faire appel à nos services pour étudier la connectivité fonctionnelle de leur territoire. Le budget (240 k€) est acquis et nous attendons le lancement de l'appel d'offre du PNP.
- **Projet Ecorce (collaboratif)** : identifier les essences forestières écorcées par les cerfs en vue d'étudier leur composition chimique et leur potentielle activité antibactérienne, antiparasitaire et cicatrisante. Ce projet fait l'objet d'une demande de financement à l'Agence Nationale pour la Recherche, pour un montant dédié au CERFE de 152 k€ permettant l'embauche d'un ingénieur de recherche pendant 2 ans.
- Le projet de suivi des animaux par réseau de capteurs a de nouveau été présenté par l'équipe du CRESTIC de Reims dans le cadre d'un appel à projet de l'Agence Nationale pour la Recherche. En cas de financement, il est prévu de monter ce programme sur le parc de Belval qui deviendrait une station d'expérimentation (accord en cours avec la Fondation Sommer).

5. Budget prévisionnel des charges à caractère général du CERFE

Dépenses 2016*		Coûts	Financeurs
	Assurance et taxes	3 700	2C2A
	Communication	1 200	2C2A
	Entretien	10 200	2C2A
	Fluide	5 900	2C2A
	Fonctionnement	9 000	2C2A
Charges de personnel	Ingénieurs de Recherche permanents	136 000	URCA
	Ingénieurs de Recherche Contractuel s	95 250	URCA
	Technicien	16 800	
Fonctionnement	Projet Corridors	32 000	
	Projet Ins'Pyr	67 200	
Total		377 250	

Financier	Coût fonctionnement	Pourcentage
2C2A	30 000	8 %
URCA + partenaires	347 250	92 %

Fait à Boulton-aux-Bois, le 16/12/2015